

L'Algérie bientôt dans les opérations de paix : un tournant majeur pour la crise au Mali ? par Oumar Kourouma – Février 2021

À la faveur d'une révision de sa Constitution de 1996, l'Algérie, deuxième puissance militaire africaine, selon Global Fire Power 2021, a décidé d'opérer une rupture profonde dans sa politique extérieure. En effet, sa Constitution lui interdisait jusqu'ici toute intervention militaire hors de ses frontières. Selon l'article 31 de sa Constitution révisée en novembre 2020 : « *L'Algérie peut, dans le cadre du respect des principes et objectifs des Nations unies, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, participer au maintien de la paix* ». Cette évolution de la posture algérienne ne peut qu'être saluée favorablement par l'Union africaine (UA), l'ONU et les partenaires du pays. L'absence de l'Algérie dans les opérations de paix sur le continent, a longtemps été soulignée par les observateurs, en dépit des initiatives diplomatiques du pays, notamment dans la crise malienne.

Cet ajustement de la doctrine militaire algérienne s'explique, selon les responsables de l'armée nationale populaire, par les menaces sécuritaires dans l'environnement international immédiat du pays, notamment en Libye et au Sahel. Sur ce dernier point, il est évident qu'une implication militaire de l'Algérie, comme d'autres acteurs du Maghreb, dans la lutte contre le terrorisme au Sahel, pourrait fortement contribuer à la concrétisation de la « stratégie inclusive » préconisée par l'UA dans le cadre du « processus de Nouakchott » en 2013. Une coopération et une coordination plus importantes entre les armées de la région (ouest-africaine d'Afrique centrale et du Nord) marquerait assurément un tournant majeur.

L'Algérie garde par ailleurs une influence sur les groupes politico-militaires du nord du Mali, signataires de l'accord de paix de 2015. Des incertitudes demeurent cependant quant aux implications de cette réorientation de l'Algérie après son départ de la tête du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, qu'elle a occupée depuis l'opérationnalisation de l'institution en 2004. Au regard des regains de tensions dans la sous-région un rôle militaire de l'Algérie sous parapluie onusien ou de l'UA pourrait-il limiter les risques d'escalade et favoriser un règlement pacifique des conflits en cours ? Et que dire de la course aux armements déjà forte dans la région ?

Oumar Kourouma, doctorant en Droit international - Relations internationales (Faculté de Droit de Tanger), chercheur associé aux travaux de l'Observatoire.